



[En savoir plus sur l'air de ma commune](#)

[En savoir plus sur le risque allergique au pollen](#)

Grand Poitiers attentif à la qualité de l'air sur son territoire

Parce que la qualité de vie de sur le territoire passe aussi par une dimension environnementale saine, Grand Poitiers accorde une attention particulière à la qualité de l'air qui reste un enjeu de santé publique. Dès 1994 l'agglomération a adhéré à l'association agréée ATMO Poitou-Charentes (devenue ATMO Nouvelle-Aquitaine), en charge de la surveillance des polluants atmosphériques et de l'information sur la qualité de l'air, avec la volonté de mettre en place un réseau de mesures répondant ainsi à une obligation faite aux agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Le bilan des émissions réalisé par ATMO montre que les émissions d'oxydes d'azote sont largement dominantes sur le territoire et imputables aux émissions du trafic routier.

Grand Poitiers a donc développé des outils au regard des types de pollutions observées, en lien avec ATMO Nouvelle-Aquitaine et met en place des plans d'actions :

► En matière de déplacements et d'alternatives aux véhicules particuliers :

- Développement des transports collectifs au travers la modernisation du réseau de transport public,
- Elaboration des plans de déplacements d'établissements mis en place au sein des entreprises et administrations (actions pour encourager les solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture).
- Mise en place d'un Pôle d'échanges multimodal (tous les modes de transport réunis boulevard du Grand c
- Développement de la pratique du covoiturage et autopartage (Otolis)
- Développement des mobilités douces (Parcs relais, Plan vélo, dispositif Cap sur le Vélo, aide à l'achat d'un VAE, dispositifs Carapatte et Caracycle...)
- ...

► En matière d'études :

- Grand Poitiers a un réseau de 4 stations fixes de mesures de la qualité de l'air (Couronneries, rue de l'Intendant Le nain, rue Monseigneur Augouard et Hôtel de Région) géré avec ATMO Nouvelle Aquitaine, agréé par l'Etat et participe au programme national de surveillance de la qualité de l'air.
- La station implantée rue de l'Intendant Le nain est une station dite de proximité du trafic routier respectant des directives européennes. Objectif ? « Fournir des informations sur les concentrations mesurées dans des zones représentatives des niveaux les plus élevés auxquels la population située en proximité d'une infrastructure routière est susceptible d'être exposée. »
- Grand Poitiers a élaboré également un plan de protection de l'atmosphère (PPA) approuvé le 15 février 2017. Le PPA fait suite à un dépassement de la valeur limite pour le dioxyde d'azote en moyenne annuelle à la station, avenue de la Libération, en 2013 et répond aux directives européennes. Ce dernier explicite les objectifs permettant de ramener, sur les zones où les valeurs limites ont été dépassées ou risquent de l'être, les niveaux de concentrations en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux valeurs limites.

<https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/environnement/air/qualite-de-lair>



- Grand Poitiers mène également des études de façon ponctuelle afin d'affiner la connaissance de l'état exact de la qualité de l'air sur des zones identifiées comme pouvant être en limite des normes ou sur des projets d'aménagement ou plans de déplacements.

► **En matière de prospectives**

- A partir des données de trafic et des projets portés par la collectivité, en lien avec l'observatoire ATMO validation des différents outils de modélisations du territoire.

Les missions d'ATMO Nouvelle-Aquitaine

Dans la région, la surveillance des polluants atmosphériques et l'information relative à la qualité de l'air sont confiées à l'observatoire régional de l'air ATMO Nouvelle-Aquitaine pour :

- Surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire régional
- Analyser et comprendre les phénomènes de pollution atmosphérique
- Alerter en cas de pic de pollution atmosphérique

ATMO Nouvelle-Aquitaine a pour mission d'informer les préfetures en cas de dépassement de seuils fixés par arrêtés. Sur la base des informations fournies par l'association, les préfets mettent en place différentes actions adaptées au niveau et à l'étendue de la pollution atmosphérique.

- Communiquer et conseiller sur la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.
- Informer la population

Les dernières publications sont consultables sur le site ATMO Nouvelle Aquitaine.



A consulter :

[ATMO Nouvelle-Aquitaine](#)

[Ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

GRAND POITIERS

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 Poitiers Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du l